



HAL
open science

Les écrits de scripteurs peu instruits et le français populaire de Haute-Normandie aux 17e et 18e siècles

Myriam Bergeron-Maguire

► To cite this version:

Myriam Bergeron-Maguire. Les écrits de scripteurs peu instruits et le français populaire de Haute-Normandie aux 17e et 18e siècles. Jacob, Daniel / Gadet, Françoise / Lodge, Anthony. Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013), Éditions de linguistique et de philologie, 2016. halshs-02277062

HAL Id: halshs-02277062

<https://shs.hal.science/halshs-02277062v1>

Submitted on 21 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les écrits de scribes peu instruits et le français populaire de Haute-Normandie aux 17^e et 18^e siècles

1. Introduction¹

L'absence de sources pour l'étude de l'immédiat phonique (Koch/Oesterreicher 2001, 615) des époques anciennes est à l'origine, depuis les débuts de la philologie romane, de la méconnaissance de ce vaste secteur de la langue. Nous voudrions apporter un complément au sujet de l'étape préalable à une investigation historique de la langue parlée, qui est celle de la sélection des sources. La présente étude repose sur de la documentation écrite, dont l'interprétation souvent délicate a été soulignée maintes fois. Les textes qui serviront d'exemples pour notre propos proviennent des fonds d'archives familiales des Archives départementales de Seine-Maritime et ont été rédigés par des scribes peu instruits². Nous y avons relevé plusieurs particularismes, dont *cerque* m. "cercle" et *dessur* prép. "sur", pour lesquels nous proposons ici une analyse détaillée. Ces deux analyses, ainsi que celles du « relief conceptionnel » (Koch/Oesterreicher 2001, 586) des documents, serviront à déterminer lesquels des textes de scribes peu instruits, ceux de l'immédiat graphique ou de la distance graphique, sont à même de nous instruire sur la variation diachronique, diatopique et diastratique du français.

2. Le manuscrit d'Anne Cocqueret

2.1. « Anne Cocqueret, femme de Vinsant Cavellier »

Anne Cocqueret exerce le métier de couturière à Rouen au 17^e siècle. On ne connaît ni la date ni le lieu de sa naissance. Elle savait manifestement écrire, ce qui est loin d'aller de soi pour une artisanne de cette époque (Timmermans 1993 : 56-58). Le document qu'elle a rédigé dans lequel nous avons relevé *cerque* est un reçu de travaux de couture daté de 1690. Lorsqu'elle rédige des reçus à l'intention de sa clientèle, la situation de la scriptrice est celle de la distance communicative, à laquelle nous

¹ Nous remercions nos directeurs de thèse, Yan Greub et André Thibault, ainsi que Jean-Paul Chauveau, dont les conseils nous ont été d'un concours précieux durant la préparation de cet article.

² Les manuscrits sont disponibles sur le cédérom accompagnant notre thèse « Le français en Haute-Normandie aux 17^e et 18^e siècles : aspects lexicaux, phonétiques et grammaticaux », dont la version pour publication est en préparation.

reconnaissons d'après les valeurs paramétriques de Koch / Oesterreicher (2001, 586) le relief conceptionnel suivant³ : communication privée (i); interlocuteur connu, mais appartenant à un milieu social plus élevé (i/d); émotionnalité faible (d); détachement actionnel/ ancrage situationnel (d/i); séparation spatio-temporelle (d); coopération limitée (d); monologue (d); spontanéité réduite (d); liberté thématique restreinte (d). L'irrégularité des lignes, les ratures et les nombreuses macules qui apparaissent sur le manuscrit trahissent sur le plan matériel une maîtrise approximative de la plume. Le document comprend approximativement 120 mots.

2.2. *Manifestation de l'immédiat dans un texte de la distance : mantio m. "manteau"*⁴

Sur le plan linguistique, plusieurs indices contribuent à rapprocher le texte du domaine de l'immédiat. Signalons seulement *mantio*, dont la graphie témoigne d'un groupe semi-consonne + voyelle résultant de l'ancienne triptongue *eau*⁵, qui nous renseigne sur une prononciation dont on sait qu'elle a été bien vivante en français jusqu'au 19^e siècle (*morciau de pourciau*, 1649, Deloffre, 66; *mantiau*, 1757, Vadé, Desgr 1821 = FEW 6/1, 272a). D'après les témoignages des grammairiens, cette prononciation appartient dès le 16^e siècle au registre populaire (« vulgarisme », Théodore de Bèze; « vice des Parisiens », Peletier du Mans, Nisard 170-171; mfr. 4 att. [fin 14^e s. – 1^{er} q. 15^e s.] sur un total de 95 exemples, DMF; 1^{re} m. 15^e s. la graphie <eau> est privilégiée par rapport à <iau>, 15^e s. Gossen 1962, 106 = Juneau 1972, 70). Cette prononciation s'est maintenue à grande échelle dans les dialectes galloromans du nord et du nord-ouest, notamment en ce qui nous concerne en Haute-Normandie (Andelis *mantiau*, FEW 6/1, 272a; ALF 810; v. aussi l'exemple de AUCELLUS, FEW 25/2, 775b-779a).

3. Diachronie et diatopie de *cerque*

3.1. *Diachronie de cerque*

Venons-en à *cerque m.* "cercle" dont la présence dans un pareil contexte de distance communicative, où la variété est surveillée, a quelque chose à nous apprendre sur le phénomène de réduction des groupes consonne-liquide en finale de mot. La forme *cerque* est attestée pour la première fois en 1289 dans un manuscrit du *Roman*

³ Les paramètres qui correspondent au pôle de l'immédiat communicatif sont suivis de (i) et ceux qui correspondent à la distance communicative, de (d). Certains paramètres peuvent être attribués à la fois au domaine de l'immédiat et à celui de la distance dans le document concerné (i/d).

⁴ Les sigles et abréviations utilisés dans cette contribution sont ceux du *Complément bibliographique* du FEW (voir *Bibliographie*). Nous en avons résolu une majorité d'entre eux en bibliographie.

⁵ Pour l'histoire de ce phénomène, voir Morin (2009: 2914-2915).

de Troie de Benoit de Sainte-Maure⁶ (GdfC s.v. *cercle*) et est exclusive aux dialectes oïliques (wallon. flandr. rouchi, Tourc. pic. gâtin. Dombas, Metz, Paysh. Urim. Fraize, bress. FEW 2, 703-704⁷). Le phénomène de la chute du [l] postconsonantique après occlusive en finale de mot se rencontre régulièrement en français populaire à l'écrit depuis les 17^e (*sembe, ensemble, ressembe*, Deloffre 137) et 18^e siècles (*peupe, exempe, téribe, capabe*, Vadé, Brunot 10/1, 99) ainsi que dans les dialectes de toute la France oïlique (*oncle*, ALF 941 ; *épingle*, id. 477 ; *meuble*, id. 848 ; *double*, 420 = JunPron 207). Il faut signaler également le phénomène apparenté de la chute du [r] dans la même position⁸, que la documentation nous permet de faire remonter au 16^e siècle (Est 1582 *marte, meurte*, JournBourgP *rue de la Calende, sallemante*, Diane de Poitiers *vostre proupe seur*, Marguerite de Navarre⁹ = tous les quatre Brunot 2, 273 ; *pampe, vive (vivre)*, Thurot 2, 278 = Brunot 2, 273). Il est également attesté pour le 17^e siècle (*nout(re), quatte (quatre), conte (contre)*, Deloffre = JunPron 207). Il existe des cas où la réduction du groupe consonne-liquide et la dissimilation ont été acceptés par la norme : *guimpe, tempe, vive f., charte* (FouchéPhon 732sq. ; v. aussi Thurot 1, 266-267), mais la rareté de ces exemples et l'attribution des formes aux groupes finaux réduits aux couches populaires par les grammairiens (*suc(re), vinaig(re), coff(re)* « sont vulgaires ou bourgeoises », BourciezPhon 183 ; id. « est le fait de la petite bourgeoisie de Paris », Hindret 1687, FouchéPhon 733 ; ce sont « les épiciers de Paris » qui prononcent *coriande*, Ménage 1672, FouchéPhon 733 ; « le peuple de Paris dit *câpes* », Richelet, FouchéPhon 732) indiquent que le phénomène est demeuré un fait de discours (*quat(re), not(re), vot(re)*, « admises dans la conversation polie au 17^e s. » BourciezPhon 183) et n'a, à l'exception de *guimpe, tempe, vive f.* et *charte*, jamais donné lieu à une nouvelle représentation phonologique reçue par la norme. L'absence de formes dérivées à partir de formes avec groupes finaux réduits (*tabe*, mais *tablée, coffe*, mais *coffraille*) en témoigne par ailleurs. La modernité du phénomène de réduction est à

⁶ On trouve à l'intérieur de ce même manuscrit du *Roman de Troie* la variante *celcle*. Un regard sur un ensemble de formes médiévales indiquant à ce stade une variation endémique (assimilations et dissimilations) pour les représentants médiévaux du lt. *cīrcūlus* (*checlé, cherclé, ceclé*, GdfC s.v. *cerclé*), on ne peut pas supposer qu'afr. *cerque* puisse être l'ancêtre du phénomène de la chute de liquide postconsonantique observé en français moderne à très grande échelle. Le substantif masculin *cerque* trouvé en afr. dans BenSMAure est bien du lt. *cīrcūlus* et ne peut pas être un représentant du lt. *cīrcus* (FEW 2, 708a), les résultats galloromans qui y sont classés sous I.2. étant tous de genre féminin. Le point de départ de ces dernières formes féminines n'est par ailleurs pas lt. *cīrcus* (FEW 2, 708a), mais bien lt. **cīrcā*, tel que démontré par Bloch (1935, 333), étymologie d'ailleurs admise par von Wartburg (FEW 2, 708b), qui n'a toutefois pas départagé les matériaux en deux articles distincts.

⁷ Les formes Châten. et frcomt. (FEW 2/1, 703b) n'ont pas été retenues parce que leurs groupes consonantiques finaux représentent [kl] (Dondaine 1972 : 91-93).

⁸ La réduction des groupes finaux consonne-liquide et la dissimilation en finale de mot qu'on observe dans *charte* ou qu'on trouve chez R. Estienne (*marte, meurte*), Diane de Poitiers (*proupe*) et Marguerite de Navarre (*ard(re)*), font ici l'objet d'une comparaison en raison de leur modernité et des liens qu'ils entretiennent tous deux avec le phénomène de l'amuissement du [ə] final, mais sont bien deux phénomènes phonétiques distincts (GrammontPhon 317-318).

⁹ Marguerite de Navarre fait rimer *paillarde* et *ardre* (Brunot 2, 273).

mettre en relation avec celui de l'amuïssement du [ə] final en français, initié au plus tard au 16^e siècle, puisque le *e* final était déjà complètement amuï à l'époque classique (FouchéPhon 524 ; BourciezPhon §20).

3.2. Diatopie de cerque

Que faut-il penser de l'attestation de *cerque* relevée chez Anne Cocqueret en 1690 à Rouen ? Comme on l'a dit, le phénomène d'amuïssement de liquide postconsonantique est bien attesté pour le 17^e siècle dans le français populaire parisien, mais également à Lille (2^e m. 17^e s. P.-I. Chavatte, Ernst / Wolf 2005) à Candé, près d'Angers (1^{re} m. 17^e s. J. Valuche, Ernst / Wolf 2005) et dans le Jura français (1^{re} m. 17^e s. G. Durand, Ernst / Wolf 2005). Le fait n'a donc rien de régional au 17^e siècle. Concernant la représentation graphique de cette prononciation et au vu de la présence d'une telle forme dans un contexte de distance communicative, on peut néanmoins ajouter que le phénomène n'est plus exclusivement un fait de discours pour Anne Cocqueret. En effet, nous avons affaire désormais à une représentation phonologique chez la scriptrice de la forme sans [l], d'où le dérivé en français régional¹⁰ Andelis *encerquer* "encercler" (FEW 2, 703b), dont le point de départ est la forme réduite¹¹. Nous ne connaissons aucune dérivation analogue en français¹². Parmi les dialectes oïliques, seul le dérivé Urim. *çokè*¹³ "entourer (un tonneau) de cerceaux ; maigre, dont on voit les côtes (cheval)" (FEW 2, 704a) présente ce même type de formation. Les dérivés Andelis (rég.) et Urim., étant séparés par une zone où aucun pareil cas de dérivation n'est recensé, ne représentent naturellement pas un point de départ identique, mais sont le résultat d'une « convergence d'évolutions spontanées indépendantes. » (Chauveau 2013 :169). Il est permis de penser que *cerque* et Paysh. *sok* (FEW 2, 703b) étaient particulièrement bien implantés dans les localités représentées par les dérivés *encerquer* et *çokè*, dont le type de formation n'a été productif nulle part ailleurs. *Cerque* est en somme un type du français populaire non exclusif à la Haute-Normandie, mais dont

¹⁰ On a bel et bien affaire ici au français régional andelisien et non pas au dialecte isotopique, dans lequel on trouve les paires suivantes où on observe le rétablissement de la liquide amuïe dans la forme dérivée : Andelis *coffe-coffraïlle* ; id. *tabe-tablet*. Qui plus est, la paire correspondante en dialecte serait **cherque*-**encherquer* avec chuintante à l'initiale (havr. *cheicle*, FEW 2, 703).

¹¹ Même si la confusion n'est pas de nature identique, on observe des cas semblables de réinterprétation dans des phénomènes d'hypercorrection, tels que *bouticle*, par exemple (2^e m. 17^e s. P.-I. Chavatte, Ernst / Wolf 2005), qui donne même des dérivés comme *bouticlier* (id.).

¹² L'exemple de frm. *ruste* (*rustre*) (Molin ; c. 1510, Gdf, FEW 10, 592b), que cite FouchéPhon 758 ne représente pas un phénomène d'amuïssement du [r] final amorcé en mfr., mais bien un archaïsme qui remonte à afr. *ruste* (c. 1280 ; Froiss, FEW 10, 593b), du lt. *RUSTICUS* et attesté à une période intermédiaire chez GuillMach (1341, DMF). Le dérivé mfr. frm. *rustaud* (dp. 1530, FEW10, 593b) n'a pas pu être formé en afr. comme le suppose Fouché, car il s'agit d'une dérivation savante formée en mfr., dont on reconnaît d'ailleurs dans la prononciation actuelle l'influence du <s> étymologique, qui ne se prononçait pas en afr. au même titre que *forest* ou *beste* (FEW 10, 594a).

¹³ Il s'agit bien d'une forme au groupe consonantique final réduit, au vu d'Urim. *saikiè* « sarcler », où le yod iè représente un [l].

on sait qu'il était suffisamment bien implanté dans cette région au 17^e siècle parmi les couches populaires d'une part pour être représenté à l'écrit et d'autre part pour faire l'objet d'une dérivation.

4. « Remède pour un cheval qui a un tour de rain » [RemChNorm]

Le remède ne comporte ni signature ni date. Nous avons néanmoins de bonnes raisons de penser, d'après certains indices qu'on a repérés dans l'écriture du document¹⁴ et si l'on se fie au classement du remède avec d'autres documents de la première moitié du 18^e siècle que nous avons bel et bien affaire à un texte du 18^e siècle. Aucun lieu n'est mentionné, mais les autres documents qui figurent dans le classement sont dieppois ou rouennais. Comme toute recette médicinale, il s'agit d'un texte d'énumération, qui consiste à faire connaître les ingrédients entrant dans la composition du remède ainsi que l'ordre dans lequel les étapes à réaliser en vue d'obtenir le produit final doivent être effectuées. Le document comprend approximativement 70 mots. Nous reconnaissons au manuscrit le relief conceptionnel suivant, établi d'après les valeurs paramétriques de Koch/Oesterreicher (2001, 586)¹⁵ : communication privée (i) ; interlocuteur connu (i) ; émotionnalité faible (d) ; ancrage actionnel et situationnel (i) ; détachement référentiel (d) ; séparation spatio-temporelle (d) ; coopération limitée (d) ; monologue (d) ; communication spontanée (i) ; liberté thématique (i). Le document qui nous occupe est hybride d'après cette typologie conceptionnelle, mais la présence d'une rature et d'un ajout supralinéaire, caractéristiques du domaine de l'immédiat (Koch/Oesterreicher 2001, 594b), nous incitent à le classer du côté de l'immédiat graphique.

5. Diachronie et diatopie de *dessus*¹⁶

5.1. Diachronie de *dessus*

On constate dans l'histoire du français deux emplois pour *dessus* : l'un adverbial, "dessus", l'autre prépositionnel, "sur", qui est celui dont il est question dans le manuscrit. La préposition *dessus* est attesté pour la première fois en ancien français au 14^e siècle chez Guillaume de Digulleville (c. 1355¹⁷, Frantext [à ajouter à FEW 12, 433a¹⁸]),

¹⁴ Tels que la présence de lettres à attaque fractionnée, la forme des s finaux et les boucles opérées systématiquement pour la lettre f, reconnus comme des tendances caractéristiques de la fin du 17^e et du 18^e siècle (Audisio/Rambaud 2008 : 80-88).

¹⁵ Comme sous §2.1, l'(i) suit les paramètres qui indiquent l'immédiat communicatif et le (d), ceux qui sont associés à la distance communicative.

¹⁶ Le document qui nous occupe contient *desur*, alors que l'écrit admet très majoritairement *dessus*. La recherche dans Frantext a été opérée avec les deux graphies, mais nous n'employons que *dessus* dans le texte afin d'alléger la lecture.

¹⁷ La date de ca.1330-1331 est la date de composition. L'édition est basée sur un manuscrit de ca.1355. Merci à Béatrice Stumpf pour cette information.

¹⁸ L'afr. par *desurs* en fin de paragraphe de FEW 12, 433a est douteux. Premièrement, il s'agit

et apparaît également sous la plume de Pierre Bersuire (c. 1360-1370, Frantext), également originaire de l'ouest de la France. On en trouve ensuite deux attestations dans des textes picards, chez Jean de Mandeville (c. 1360, Frantext) et dans *Bérianus. Roman en prose du XIV^e siècle* (c. 1370, Frantext). La cinquième et dernière attestation qu'on trouve au 14^e siècle est d'Eustache Deschamps (1385, Frantext), un auteur champenois. Au cours des 15^e et 16^e siècles, la majorité des attestations qu'on détient pour *dessus* prép. viennent d'auteurs occidentaux. On en trouve ensuite seulement quelques exemples au 17^e siècle, qui sont tout à fait artificiels, car il s'agit de chevilles de versification, *dessus* ayant l'avantage par rapport à *sur* de comporter une syllabe supplémentaire permettant de remplir une mesure d'alexandrin. Le dernier à l'avoir employé est l'abbé Michel de Pure, originaire de Lyon, mais dont on sait qu'il a passé une partie de sa vie à Rouen (De Pure 1938/39 [1656], LIII), notamment au moment de la rédaction de l'œuvre dans laquelle on relève *dessus* (1656, Frantext [à ajouter à FEW 12, 433a]). Il peut aussi s'agir d'un banal archaïsme littéraire. La présence de la préposition *dessus* chez des écrivains du 17^e siècle peut en effet s'expliquer par le fait qu'ils aient lu les auteurs qui l'ont employé avant eux. Signalé dès Palsgrave en 1530 comme « olde Rommant » (822), condamné par Oudin en 1640 (« *dessus* ne s'écrit point », 311) et par Dupleix en 1651 (« lon dit *dessus*, au lieu de *dessus* », 400)¹⁹, *dessus* disparaît de l'écrit vers la moitié du 17^e siècle pour ne réapparaître que plus de deux siècles plus tard dans la littérature paysanne ou populaire (zone grisée de la figure 1.).

5.2. Diatopie de dessus

Dessus résulte du croisement de *dessus* prép. (fr. 1240-1764, aauv. *dessus* DAOA [à ajouter à FEW 12, 463b], SR [Suisse romande] *dessus* Gl, neuch. id.) et de *sur* prép. (fr. Joinv²⁰; dp. Est 1538, aauv. *sur* [à ajouter à FEW 12, 431b]), présent partout en galloroman, à l'exception de liég. pic. bmanç. Le phénomène à l'origine de ce croisement est celui du processus d'apprentissage soit du français, soit de l'acrolecte, pour lequel l'action analogique des paires *dans/dedans*, *sous/dessous* (GPSR, s.v. *dessus*) a joué un rôle prépondérant. Il faut également envisager la possibilité que *dessus* ait été interprété comme le correspondant de la préposition *sus* (fr. 1217–Mon 1636, FEW 12, 463a), populaire en fr. depuis le 17^e siècle²¹ et généralisée à travers tous les parlers galloromans et qu'on ait créé en cela *dessus*, formé à partir de la prép. *sur* admise en

d'une attestation de deux siècles antérieure à mfr. *dessus*. Deuxièmement, la graphie avec -s final remet en question la prononciation du -r- et fait douter de l'appartenance de cette forme au type dont il est question ici. Par ailleurs, le FEW a classé dans un paragraphe à part les attestations anglo-normandes qui sont plus précoces et qui n'appartiennent pas au même type dont il est question ici (FEW 12, 432a).

¹⁹ Les extraits cités sont tirés du *Grand corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (14^e-17^e siècles)* des Classiques Garnier en version numérique.

²⁰ La note 16 de l'article *SŪRSUM* (FEW 12, 434a) inclut des attestations plus précoces de *sur* dans des documents parisiens du 13^e siècle.

²¹ L'influence de la prép. *sur* en français est évidente dès le 17^e siècle, si l'on considère les nombreux remplacements de *dessus* par *sur* dans MartyLCorn 293.

français depuis le 16^e siècle au moins (dp. Est 1538, FEW 12, 431b). Contrairement à *sor/sour* et *dessor/desour*, les prép. *sus* et *dessus* ont été ensuite maintenues à côté de *sur* et *dessus* jusqu'aux 17^e (fr. *sus* prép. 1217–Mon 1636, FEW 12, 463a) et 18^e siècles en français (fr. *dessus* prép. 1240–1764, FEW 12, 463b), puis jusqu'à époque moderne dans les dialectes et jusqu'à aujourd'hui dans les français régionaux ainsi que dans les créoles (Québec, Beauce, Acad. Terre-Neuve, Louisac. Louis. *sus*, quad. *si*, Martinique, Sainte-Lucie *asu*, tous trois ALPA, réu. *su*, *si*, *dessus* DECOI [à ajouter à FEW 12, 463a et à 463b, 2.a.]).

<u>Auteurs occidentaux</u>	<u>Auteurs toutes origines confondues</u>
Guillaume de Digulleville (norm./pic., Greub 2003 : 376), c. 1355	Jean de Mandeville (Picardie, DMF), 1360 <i>Bérinus. Roman en prose du XIV^e siècle</i> (Picardie, DMF), c. 1370
Pierre Bersuire (Vendée/Poitou, DMF), c. 1360-1370	Eustache Deschamps (Champagne), 1385
Antoine de La Sale (« Sa langue a des traits de l'Ouest. », Greub 2003 : 376), 1456	Christine de Pisan (« vocabulaire plutôt oriental », Greub 2003 : 374), 1429
	Jean de Roye (Paris), 1460
	Guy de Brués (« jurisconsulte méridional »), 1557
Jean de Béthencourt (Normandie, DMF), c. 1490	Jean-Antoine de Baïf (Paris), 1581
André de La Vigne (né à La Rochelle, DMF), 1494	Loÿs Papon (Forez), 1588
Ronsard (Vendôme), 1550	Alexandre Hardy (Paris), 1625 ¹
	Gillet de la Tessonnerie (Paris, 1643, Brunot 3, 378, FEW 12, 433a)
	Paul Scarron (Paris, 1655= DuboisL)
	Michel de Pure (abbé) (Paris), 1656
Robert Garnier (Sarthe), 1585	Daudet, 1890
Jean Bertaut (Caen), 1606	Verlaine, 1896
	Jean Rictus (Gabriel Rendon), 1897
	Georges Chepfer, 1922

Figure 1. Les auteurs qui emploient *desur/dessus* prép. (Frantext, DMF, FEW) et les dates qui attestent leur usage de la préposition

²² L'attestation relevée par E. Lombard (1880, 66) chez Alexandre Hardy et reprise par le FEW (12, 433a) est erronée. On trouve la prép. *dessus* chez Hardy non pas dans *Les chastes et loyales amours de Théagène et Caricléa* (1623), mais en 1625 dans *Didon se sacrifiant* (Frantext).

La répartition de *dessus* dans le domaine galloroman, en emploi adverbial et prépositionnel, indique une vitalité, sinon en français régional, au moins dans le dialecte correspondant, dans ce qui constitue quatre aires distinctes : Gondc. Friedrichsd. norm. Rouen (Boissay) [à ajouter à FEW 12, 433a], PtAud. Tinch. Thaon, hbret. Dol, nant. Ancenis, bmanç. ang. (rég. 1750, DuPineauR [à ajouter à FEW 12, 433a]), ang. id. Vendée, Vienne (tous deux SEFCO ; MineauR²) [à ajouter à FEW 12, 433a], saint. SeudreS. Québec²³, acad. Louis. créole louis. *dèsur*²⁴ DLC, réu. *dsi(r)* DECOI = Chaudenson (1974 : 752) [tous les cinq à ajouter à FEW 12, 433a], loch. Sologne, Varennes, Moulins [à ajouter à FEW 12, 433a], verdch. gaum²⁵. (rég.) Fraize, Ajol, neuch. ClermF. Excluons d'emblée Gondc. et Friedrichsd., qui sont à rapprocher de liég. *dizeûr* prép. 'sur' et de Mons *el dézeur dê* prép. 'sur' (FEW 12, 432b), tous deux attribués par von Wartburg (sous 2.a.) à un afr. *deseur, desseur* et à un mfr. *desseure*, à cause de la voyelle [œ]. En effet, il nous paraît difficile d'écarter la possibilité que la voyelle [ü] des formes Gondc. et Friedrichsd. soit à imputer à une évolution phonétique [œ] > [y] (FouchéPhon 429)²⁶, puisqu'on dispose de tout un ensemble de formes picardes et wallonnes qui présentent la voyelle [œ] (FEW 12, 432b), plutôt qu'à l'influence de la voyelle de *sus* tel que c'est le cas pour tous les autres exemples cités pour *dessus* ci-dessus (FEW 12, 433b ; Pope 261), qui ne présentent aucune issue en [œ]. On distingue comme on l'a dit quatre aires : la première, qu'on nommera clermontoise (centre), la seconde, appelée neuchâteloise (nord-est), la troisième, parisienne et la quatrième, occidentale.

- (1) et (2) Les attestations clermontoise et neuchâteloise sont des formations appartenant respectivement aux français régionaux de ces localités (Chambon MèlVarFr 2, 10 ; GPSR) dont la première est à mettre en relation avec l'aire constituée par Sologne, Varennes et Moulins et la seconde avec celle de verdch. Fraize et Ajol.
- (3) Le français populaire de Paris du début du XX^e siècle connaît la préposition (Bauche = FEW 12, 433a), mais il serait hâtif de supposer que son usage a pu y être perpétué sans interruption depuis le 17^e siècle, puisqu'on n'en trouve aucune trace pendant plus de deux siècles, sans compter que, comme on l'a dit plus haut, les emplois du 17^e siècle sont exclusivement littéraires, liés à une contrainte formelle et probablement empruntés à la langue littéraire d'auteurs occidentaux ou picards. Il est donc probable que l'exemple répertorié par Bauche (1929) pour le français populaire parisien soit une formation indépendante postérieure, ce qui explique qu'on le retrouve chez Verlaine, Rictus et Chepfer²⁷.
- (4) L'aire occidentale est de nature différente de celles que l'on vient d'examiner. En effet, non seulement la première attestation pour *dessus* appartient à cette aire, mais la documentation fournit en plus au moins une attestation par siècle depuis son apparition, du 14^e au 18^e siècle, dont deux pour le 18^e siècle en incluant le manuscrit qui nous occupe

²³ Où il est très bien attesté au 18^e siècle (Poirier 1979, 418).

²⁴ Il s'agit sans contredit d'un emprunt au français louisianais. Merci à Jean-Paul Chauveau de nous avoir communiqué cette attestation pour le créole louisianais.

²⁵ Jean-Baptiste Gérard, 69 ans, cardeur en laine, natif de Gêrouville. *Chanson chantée dans les veillées par les femmes*. (Brunot / Bruneau 1912).

²⁶ Dont les écrits de Jean de Mandeville et *Bérinus* sont peut-être les premiers qui en témoignent.

²⁷ L'exemple chez Alphonse Daudet est attribué à un personnage originaire d'Aps, un village ardéchois.

(Haute-Normandie ? [rég. 18^e s. RemChNorm], ang. [rég. 1750, DuPineauR]). Si l'on considère cette présence historique ainsi que l'extension que connaît cette quatrième aire (norm. Rouen (Boissay), PtAud. Tinch. Thaon, hbret. Dol, nant. Ancenis, bmanç. ang. (rég. 1750, DuPineauR), ang. id. Vendée, Vienne (tous deux SEFCO ; MineauR²), saint. SeudreS. Québec, acad. Louis. créole louis. *dèsur* DLC, réu. *dsi(r)* DECOI = Chaudenson (1974 : 752), loch.), on peut valablement supposer que ces localités n'ont pas toutes formé indépendamment *dèsur*, qu'il s'agit d'un type qui a dû bénéficier d'une diffusion dans l'ouest de la France et ce, sinon depuis son apparition, au moins depuis le 16^e siècle. En effet, sa répartition outre-mer (Québec, acad. Louis. créole louis. *dèsur* DLC, réu. *dsi(r)* DECOI = Chaudenson (1974 : 752), sa présence dans un document angevin, dans un document probablement haut-normand ainsi que dans des documents québécois (Poirier 1979 : 418), qui datent tous du 18^e siècle, sont des indices d'une implantation de longue date : « [s]i l'on constate une conjonction entre les différentes communautés des deux rives de l'Atlantique, il est sûr qu'elle est fondée sur un état antérieur à la formation des colonies francophones, et donc qu'elle remonte au 16^e siècle au plus tard, à moins qu'on puisse prouver qu'il s'agit de la convergence d'évolutions spontanées indépendantes. » (Chauveau 2013 : 169).

6. Conclusion

Les deux documents présentés dans cette contribution, qui appartiennent pour l'un au domaine de la distance et pour l'autre, à celui de l'immédiat, ont servi à documenter *cerque*, un type du français populaire du 17^e siècle, et *dèsur*, un type du français régional du 18^e siècle. L'intérêt des écrits des scripteurs peu instruits réside dans l'exception qu'ils représentent pour la typologie conceptionnelle : qu'ils appartiennent à l'immédiat ou à la distance, ils sont susceptibles de nous renseigner sur des états antérieurs de la langue, comme l'a souligné Gerhard Ernst (2010 : 56) : s'« [i]l n' [est] pas raisonnable de mettre en doute l'existence d'une langue de l'immédiat dans les classes supérieures et parmi les personnes ayant un haut degré de formation scolaire [...], il est également certain que la langue des textes privés des classes sociales inférieures est plus proche du pôle de l'immédiat que celle des membres de la «bonne société». » Même en situation de distance communicative, leurs écrits ne semblent jamais entièrement exempts de formes ordinairement exclues de l'écrit.

Références bibliographiques

- ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-10. *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Champion.
- ALPA = Le Dû, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2011. *Atlas Linguistique des Petites Antilles*, Paris, Éditions du CTHS.
- Audisio, Gabriel / Rambaud, Isabelle, 2008⁴. *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne 15^e-18^e siècles*, Paris, Armand Colin.
- Bauche, Henri, 1929. *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot.
- Bloch, Oscar, 1935. « Notes étymologiques et lexicales », *Revue de Linguistique Romane* 11, 313-344.
- BourciezPhon = Bourciez, E. / Bourciez J., 1982. *Phonétique française : étude historique*, Paris, Klincksieck.
- Brunot = Brunot, Ferdinand / Bruneau, Charles (t.12-13), 1905/1979. *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, A. Colin, 13 t.
- Brunot, Ferdinand / Bruneau, Charles, 1912. *Archives de la parole. Enquête phonographique dans les Ardennes*, Paris, Université de Paris. <www.gallica.bnf.fr>.
- Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion.
- Chauveau, Jean-Paul, 2013. « Fr. ébarouir : étymologie-histoire et étymologie-reconstruction », *Revue de linguistique romane* 77, 167-182.
- Classiques Garnier numérique, *Grand corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (14^e-17^e siècles)*. Accès sous licence. <www.classiques-garnier.com>.
- DAOA = Olivier, Philippe, 2009. *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat. Mauriacois et Sanfloirain (1340-1540)*, Tübingen, Niemeyer.
- Deloffre = *Agréables Conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)* ; p. p. Frédéric Deloffre, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- Digulleville, Guillaume de, 2010. *Lexique Pèlerinages de Digulleville*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine (transcrit par Béatrice Stumpf). <www.atilf.fr/dmf/PelerinagesDigulleville>.
- DLC = Valdman, Albert / Klingler, Thomas / Marshall, Margaret M. et al., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press.
- DMF = Martin, Robert (ed.), 2012. *Dictionnaire du moyen français (DMF) 1330-1500*. <<http://www.atilf.fr/dmf/>>
- Dondaine, Colette, 1972. *Les parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, Klincksieck (Bibliothèque française et romane).
- DuboisL = Dubois, Jean / Lagane, René, 1960. *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, E. Belin.
- Ernst, Gerhard / Wolf, Barbara, 2005. *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Max Niemeyer (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie* 310). [CD-ROM]
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Teubner/Klopp/Zbinden.
- FouchéPhon = Fouché, Pierre, 1958-1967. *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck.

- FRANTEXT= base textuelle de l'ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française). <<http://www.frantext.fr>>
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1881-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, Vieweg, 1881-1902, 10 vol.
- GdfC = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, Complément*, Paris, Vieweg, vol 8-10.
- Goebel, Hans, 1970. *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nord-französischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Sitzungsberichte der Österr. Akad. der Wissenschaften Phil.-hist. Kl. 269.
- Gossen, Théodore, 1962. « La langue du livre de comptes d'un curé normand du premier tiers du XV^e siècle », *Revue de linguistique romane* 26, 100-125.
- GPSR = Gauchat, Louis/Jeanjaquet, Jules/Tappolet, Ernst, 1924. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel/Paris, Attinger.
- GrammontPhon = Grammont, Maurice, 1933. *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.
- Greub, Yan, 2003. *Les mots régionaux dans les farces françaises : étude lexicologique sur le Recueil Tisser (1450-1550)*, Strasbourg, Société de Linguistique romane (Bibliothèque de linguistique romane 2).
- JunPron = Juneau, Marcel, 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf, 2001. « Langage parlé et langage écrit », in: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik – Methodologie (Langue et société/Langue et classification/Collection et traitement des données)*, Tübingen, Niemeyer, 1,2 vol., 584-627.
- Lombard, E., 1880. « Étude sur Alexandre Hardy », *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur* 2.1, 63-72.
- MartyLCorn = *Œuvres de Pierre Corneille*, p. p. Charles Marty-Laveaux, 1862/1869, Paris, Hachette, 12 vol.
- MineauR² = Mineau, Robert/Racinoux, Lucien, 1981. *Glossaire des vieux parlers poitevins, recueillis dans le département de la Vienne et lieux voisins. Nouvelle éd. revue, corrigée et considérablement augmentée*, Poitiers, Brissaud.
- Morin, Yves Charles, 2009. « Histoire des systèmes phonique et graphique du français », in: Ernst, Gerhard (ed.), *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, Mouton/de Gruyter, vol. 3, 2907-2926.
- Nisard = Nisard, Charles, 1872. *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*, Paris, A. Francke.
- Poirier, Claude, 1979. « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : Éclairages réciproques », *Revue de linguistique romane* 43, 400-425.
- Pure, Michel de, 1938/39 [1656]. *La prétieuse ou le mystère des ruelles*, p. p. Émile Magné, 2 vol., Paris, Droz.
- Rosset = Rosset, Théodore, 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e siècle, d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*, Paris, A. Colin.
- SEFCO = Ulysse Dubois/Jacques Duguet/Jean-François Migaud/Michel Renaud, 1992/1994. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Saint-Jean d'Angély, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest, 3 vol.

- Thurot = Thurot, Charles, 1881/1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, Impr. nationale, 2 vol.
- Timmermans, Linda, 1993. *L'accès des femmes à la culture 1598-1715 : un débat d'idées de Saint-François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, Champion (Bibliothèque littéraire de la Renaissance 3, 26).
- Wartburg, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des gallo-romanischen Sprachschatzes. Beiheft/Complément*, 2010. 3^e édition, publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl, Strasbourg, Société de Linguistique romane (Bibliothèque de linguistique romane, Hors série 1).